



MISSION DE LA TABLE

La Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches a pour mission de rechercher le mieux-être des aînés par l'échange, le partage, la concertation et le partenariat.

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Bonjour à vous tous

Une autre année se termine.

Vous pourrez constater dans notre rapport d'activité 2023-2024 que nous ne sommes pas restés inactifs et surtout, n'avons pas simplement regardé passer le train.

Votre participation à nos rencontres fut très appréciée et forte de motivation pour toute l'équipe.



Les efforts que nous devrons donc déployer tous ensemble seront d'autant plus importants puisque le Gouvernement québécois, semble frileux à introduire ou bonifier certaines aides financières supplémentaires aux organismes soutenant les aînés du Québec.

Nous sommes réceptifs et sensibles à vos doléances et nous vous invitons à continuer à nous associer à vos questionnements et le présent rapport d'activité témoigne du travail déployé par une équipe engagée.

Je me dois de parler aussi du départ de la coordonnatrice et de son remplacement. Ce fut tout un contrat de reprendre les cordons de notre organisme. Toute l'équipe a mis la main à la pâte pour aider du mieux qu'elle pouvait le nouveau directeur général à prendre ses marques et diriger le comité dans ses prises de décisions.

Vous aurez aussi droit à tout un changement au sein du conseil d'administration de la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches. Nous sommes à planifier une restructuration de notre conseil d'administration, afin de le rendre encore plus efficace et fonctionnel. Si le changement fait craindre l'humain, ne vous inquiétez pas trop, nous ferons tout ce qui est possible pour que toutes les Tables locales et les organismes qui le souhaitent soient représentés et aient leur place dans l'équipe. Nous pouvons compter sur l'appui et l'expérience de la Conférence des Tables régionales pour que ces changements se fassent le plus harmonieusement possible.

Au cours de la prochaine année, les membres du conseil d'administration ainsi que les membres qui formeront les comités de réflexion et de consultation, seront appelés à travailler ensemble dans une même direction. Ils auront la responsabilité de nous informer à propos des besoins spécifiques de leur organisme et ceux des aînés de leur secteur. De cette manière, la Table de concertation sera mieux équipée pour

transmettre l'information pertinente au secrétariat aux aînés et le cas échéant à Madame la ministre Bélanger.

La convention d'aide que nous avons signée avec le secrétariat aux aînés nous demande de produire des Avis à la ministre et au Secrétariat aux Aînés chaque année à la suite de la concertation du milieu (nos membres).

Pour atteindre l'objectif de notre convention votre participation à cet exercice nous est essentielle. L'information écrite dans ces avis peut faire une différence importante pour votre organisme, votre municipalité, votre secteur ou votre région. Nous comptons sur votre participation pour nous informer !

Sur le terrain, vous êtes les yeux et les oreilles du Secrétariat aux Aînés, nous sommes le porte-voix.

Encore une fois votre participation est primordiale pour donner à nos aînés une possibilité de vivre et vieillir en forme et en santé dans un milieu de vie intéressant.

Nicole Champagne

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES

 <p>TABLE DE CONCERTATION DES AÎNÉS DE CHAUDIÈRE-APPALACHES <i>Pour le mieux-être des aînés</i></p>
--

*Assemblée générale annuelle en présentiel
Jeudi le 20 juin 2024
De 9 h à 12h30
Maison des aînés – local 147
Sous la présidence de M^{me} Nicole Champagne*

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale annuelle des membres

Jeudi le 20 juin 2024 de 9 h à 12 h 30
Maison des Aînés – Local 147
10, rue Giguère
Lévis, G6V 1N5

C'est avec plaisir que nous vous invitons à l'assemblée générale annuelle (AGA) des membres de la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches qui aura lieu jeudi le 20 juin prochain, au local 147, de 9 h à 12 h 30.

Nous vous prions de bien vouloir confirmer votre présence ou votre absence à Norman MacPhee, coordonnateur, avant le 14 juin, à l'adresse : tableainesca12@gmail.com . Notez qu'un dîner sera servi seulement aux personnes ayant confirmé leur présence à l'AGA et au dîner.

Nicole Champagne

Nicole Champagne, présidente

Lise Patoine

Lise Patoine, secrétaire

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE DES PERSONNES AÎNÉES



Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes aînées - 15 juin

Le ministère de la Santé et des Services sociaux soulignera la **Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes aînées le 15 juin prochain**. L'objectif est de sensibiliser la population et les employés du réseau de la santé et des services sociaux à la maltraitance envers les personnes aînées et de l'informer sur les ressources disponibles à sa disposition, notamment la Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés. Le MSSS invite les établissements à diffuser du contenu sur différentes plateformes d'information.

Imagerie

Cette année, le gabarit pour vos publicités régionales, le bandeau Web et les images écran pour l'affichage électronique ont été mis à jour sur l'imagerie du MSSS :

<https://msss.gouv.qc.ca/imagerie/campagnes-et-outils/campagnes-et-trousses/#journee-lutte-maltraitance>. Vous y trouverez également les boutons Web en différents formats qui avaient été préparés l'an dernier.

Section Web

La page Web à l'intention de la population Québec.ca/MaltraitanceAînés donne de l'information sur les types de maltraitance, les facteurs de risques et de vulnérabilité et fournit la procédure pour déposer une demande. Une section présente également les principales dispositions de la Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les personnes aînées et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité.



Médias sociaux

Des publications seront diffusées sur les comptes Facebook, Instagram et LinkedIn du Ministère le 15 juin.

Nous vous invitons à les relayer sur vos médias sociaux.

Voici d'autre matériel à votre disposition pour faire la promotion de la lutte à la maltraitance envers les personnes âînées, le 15 juin prochain

Carte LAMAA

[Cliquez ici](#)

Feuillet Ici, la maltraitance c'est non

[Cliquez ici](#)

Feuillet La maltraitance, ça nous concerne tous

[Cliquez ici](#)

Outil de repérage

[Cliquez ici](#)

Feuillet La maltraitance, c'est tolérance zéro

[Cliquez ici](#)

APPEL DE PROJETS ITMAV

Lancement de l'appel de projets 2024 pour des initiatives visant à briser l'isolement des personnes aînées en situation de vulnérabilité et des initiatives de gériatrie sociale

Le 6 mai dernier, la ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé, Sonia Bélanger, a annoncé un appel de projets pour des initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité (ITMAV) et des initiatives de gériatrie sociale. Ces initiatives ont pour but de poursuivre la mise en place du réseau de travailleuses et de travailleurs de milieu dans les communautés et, ainsi, de rejoindre plus de personnes aînées.

Cet appel de projets concerne les organismes sans but lucratif œuvrant auprès des personnes aînées et les communautés des nations autochtones. Son objectif est de soutenir la mise en place ou le maintien de travailleuses et de travailleurs de milieu et de soutenir les projets de gériatrie sociale. Ces partenaires de première ligne jouent un rôle primordial : favoriser le mieux-être des personnes aînées et lutter contre leur isolement.

L'appel de projets qui s'amorce se déroulera jusqu'au 5 juillet 2024.

Pour lire le communiqué complet: [cliquez ici](#)

MOBILISATION POUR LE SOUTIEN DES PERSONNES PROCHES AIDANTES (PPA)

**Ministère de la Santé
et des Services
sociaux**



Nous souhaitons vous informer d'une démarche importante pilotée par la **Direction des services aux aînés et aux proches aidants du MSSS en partenariat avec le Comité de partenaires concernés par le soutien aux personnes proches aidantes et l'Appui pour les proches aidants**.

Votre participation à la démarche et la mobilisation des organismes du milieu sera déterminante pour dégager des actions porteuses pour le développement de services aux personnes proches aidantes (PPA).

Nous vous invitons donc à informer, selon les contextes, les organismes que vous représentez ou que vous chapeautez en partageant cette information.

La Loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes, sanctionnée en octobre 2020, et la Politique nationale adoptée en avril 2021 qui en a découlée, énoncent des orientations en lien avec l'accompagnement des PPA qui doivent se déployer en concertation et en partenariat avec les organismes du milieu. Conformément à cette Loi, le gouvernement a adopté le Plan d'action gouvernemental pour les personnes proches aidantes

(PAG-PPA) en octobre 2021. Celui-ci présente des axes et des orientations qui regroupent 61 mesures mettant de l'avant des actions concrètes pour reconnaître et soutenir les PPA.

Dans le cadre de ces travaux, plusieurs organismes communautaires et OBNL seront sollicités pour participer à **2 démarches complémentaires** importantes :

Le Comité de partenaires concernés par le soutien aux personnes proches aidantes conduit, **en collaboration avec le MSSS**, une importante collecte de pistes d'actions ayant le potentiel de répondre à plusieurs enjeux connus en lien avec les services de répit. Une consultation en ligne sera ainsi prochainement acheminée aux acteurs concernés. L'analyse des pistes d'action proposées alimentera la rédaction de recommandations que le Comité de partenaires déposera à la ministre responsable des aînés.

Dans chaque région, les **conseillers en développement de l'Appui et les coordonnateurs en proche aidance des CISSS/CIUSSS** agissent en partenariat pour catalyser des actions pertinentes et porteuses pour reconnaître et soutenir les PPA dans tout le continuum de soins de santé et de services sociaux ainsi qu'auprès des partenaires intersectoriels. Ensemble et avec la contribution des organismes et OBNL ils réaliseront **des portraits régionaux des services offerts aux PPA**. Ainsi chaque organisme communautaire ou OBNL sera invité à compléter diverses informations sur les services offerts aux PPA. Cette collecte de données porte sur **les services de répit et les services de soutien psychosocial** offerts aux PPA tant dans les milieux communautaires, OBNL que dans le RSSS.

Ces deux démarches distinctes, mais complémentaires ont un **grand potentiel de retombées positives sur l'écosystème de la proche aidance au Québec**.

La connaissance des services offerts dans chaque région et les cartographies qui en découlent sont des éléments déterminants qui **soutiennent le référencement de proximité vers les organismes** et la complémentarité des services.

Les pistes d'actions proposées concernant le répit permettront aussi d'orienter des travaux d'amélioration continue des programmes et des services de répit, dans un esprit de **meilleure complémentarité entre le RSSS et les milieux communautaires et de meilleure équité interrégionale**.

Merci de soutenir ce mouvement en informant les organismes que vous représentez ou chapeautez de cette démarche.

LANCEMENT DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL 2024-2029

Le 31 mai dernier a eu lieu à Québec l'événement *La fierté de vieillir* portant sur le vieillissement actif au Québec. Plus de 375 participants y ont assisté et plusieurs ministres du gouvernement du Québec et élus ont animé différents panels, témoignant ainsi de leur engagement à déployer des stratégies complémentaires qui répondent aux défis du vieillissement accéléré de la population québécoise. À l'occasion de cette journée, la ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé, Sonia Bélanger, a procédé au lancement du Plan d'action gouvernemental (PAG) 2024-2029 : *La fierté de vieillir*, qui est le troisième issu de la [Politique gouvernementale Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec](#) (VVE) et auquel plus de 5000 personnes, organismes, associations et chercheurs ont contribués à son élaboration.



Vous pouvez revoir l'entièreté des discussions et panels présents au cours de la journée en suivant les hyperliens suivants.

The screenshot shows a video player interface. At the top left is a blue circular icon with a white fleur-de-lis. Next to it is the text 'La fierté de vieillir (Avant-midi)'. To the right are three teal-colored buttons: one with a play icon labeled 'À regarder ...', another with a share icon labeled 'Partager', and a third with a refresh/circular arrow icon. Below this is a large title 'LA FIERTÉ DE VIEILLIR BIENVENUE'. At the bottom left is a logo for 'Votre gouvernement' with a play button icon and a speaker icon. The time '3:33 / 3:40:00' is displayed. At the bottom right are icons for YouTube, a magnifying glass, and a document.



La fierté de vieillir (Après-midi)



À regarder ...

Partager

Publié par une autorité sanitaire provinciale du Canada



https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/aines/vieillir-et-vivre-ensemble/evenement-vieillissement-actif/?utm_campaign=Lancement%20du%20plan%20d%27action%202024-2029&utm_content=lien&utm_medium=courriel&utm_source=Courrielleur

Pour voir le Plan d'action au complet, veuillez cliquer sur le lien suivant.

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2024/24-830-02W.pdf>



24-830-20W_Tableau
-synoptique.pdf



24-830-22W_Napper
on.pdf

RELÂCHE ESTIVALE DE LA TABLE DE CONCERTATION DES AÎNÉS C-A

*Veuillez noter que le Bulletin fera relâche en juillet et août.
Nous serons de retour en septembre. Bonnes vacances !*

ÉVÉNEMENTS EN JUIN-JUILLET-ET AOÛT 2024!

MOMENT ET LIEU	INFORMATIONS SUR L'ÉVÉNEMENT	RESPONSABLE
Du 15 juin 2024	Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes aînées	
20 juin 2024	AGA des membres de la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches	
23 juin 2024	Spectacle de la Fête nationale sur les Plaines d'Abraham	
4 au 14 juillet 2024	Festival d'été de Québec	
31 juillet au 4 août	Festivent Ville de Lévis	
1 au 4 août 2024	Fêtes de la Nouvelle-France	

Production Norman MacPhee : Corrections : Lise Patoine, diffusion : Norman MacPhee

Prochaine livraison du bulletin 15 septembre. Date de tombée 8 septembre 2024



Table de concertation des aînés de
Chaudière-Appalaches
5501, rue Saint-Georges,
Lévis (Québec) G6V 4M7

Téléphone : 418 833-5678, poste 9
Sans frais : 1 877 533-5678 poste 9
tableainesca12@gmail.com
www.tabledesainesca.wordpress.com

(2024-

